



Lancement du concours

French Tech Ticket, saison 2 : un dispositif plus ambitieux et étendu à toute la France

















SOMMAIRE

Edito des ministres

- 1. Le Programme French Tech Ticket : présentation de la nouvelle édition
- 2. Les 41 incubateurs partenaires dans toute la France
- 3. Les porteurs du projet

Edito

d' Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique et Axelle Lemaire, Secrétaire d'Etat en charge du numérique

« En lançant l'Initiative French Tech en novembre 2013, le Ministère de l'Economie a voulu mettre en place les conditions structurelles de la croissance des startups françaises pour générer des champions internationaux. L'écosystème French Tech est en plein boom, de plus en plus de jeunes entrepreneurs créent leur startup, le montant des levées de fonds a doublé entre 2014 et 2015, des introductions en bourse remarquables comme Critéo, DBV Technologies ou Cellectis montrent le chemin. Une dynamique forte est en place et il faut l'accentuer. Les startups ont intrinsèquement une ambition internationale, dès lors l'internationalisation de l'écosystème est un enjeu majeur. Il nous faut accueillir des talents étrangers pour s'enrichir d'expériences et de cultures différentes et contribuer ainsi à la croissance de nos startups.

Pour accélérer cette dynamique, et positionner la France parmi les nations les plus attractives au monde pour les startups, nous avons soutenu le French Tech Ticket, un programme visant à attirer, d'abord à Paris lors de la première saison du concours, des entrepreneurs internationaux porteurs d'un projet ambitieux.

Fort de ce retour d'expérience et de l'intérêt suscité en France et à l'international par le programme French Tech Ticket, le Président de la République a annoncé le 2 mars dernier l'extension de ce dispositif à tout le territoire français à travers les Métropoles French Tech qui se sont portées candidates pour accueillir les lauréats dans leurs incubateurs.

Nous remercions tous les partenaires qui ont rendu ce concours possible et nous disons aux entrepreneurs de talent de tous les pays : rejoignez la French Tech ! Venez découvrir un écosystème créatif et ambitieux, en pleine accélération, qui sera un point de départ privilégié pour votre entreprise. »

1. Présentation de l'offre de la Saison 2

> Retour sur la saison 1:

La première édition du French Tech Ticket, lancée le 21 juin 2015 à Paris uniquement, a prouvé le potentiel d'un tel programme d'attractivité.

À l'issue de l'appel à candidatures, qui s'est clos le 15 septembre 2015, 722 projets de startups ont été soumis pour un total de 1372 candidats et 5677 manifestations d'intérêt dénombrées. En janvier 2016, 50 entrepreneurs étrangers (23 startups) de la première promotion sont arrivés à Paris pour rejoindre le programme French Tech Ticket dans l'un des 10 incubateurs partenaires.

Fort de ce retour d'expérience et de l'intérêt suscité en France et à l'international par le French Tech Ticket, le Président de la République a annoncé le 2 mars dernier l'extension de ce dispositif à tout le territoire français au sein des Métropoles French Tech.

Par ailleurs, le retour d'expérience a permis d'ajuster le dispositif de soutien pour permettre aux lauréats de couvrir leurs dépenses professionnelles.

> Ainsi, pour la saison 2 du Programme French Tech Ticket :

- le programme est étendu aux différents écosystèmes startups du territoire français à travers
 11 des 13 Métropoles French Tech qui se sont portées candidates,
- 41 incubateurs ont été sélectionnés à Paris et en Ile-de- France (21) et au sein des Métropoles French Tech (19) pour avoir l'opportunité d'accueillir les futurs lauréats de la promotion 2 dans leurs incubateurs,
- 70 startups étrangères, soit environ 180 entrepreneurs, seront sélectionnées pour rejoindre la promotion 2 du programme en janvier 2017 (vs 50 entrepreneurs dans 23 startups lors de la saison 1),
- Outre l'écosystème parisien, les Métropoles French Tech candidates pour accueillir les lauréats du concours sont : Lille is French Tech, French Tech in the Alps, French Tech Rennes Saint Malo, Normandy French Tech, Brest Tech +, Aix Marseille French Tech, Bordeaux French Tech, French Tech Côte d'Azur, French Tech Toulouse, Lor'N Tech, Lyon French Tech.

Chaque start-up lauréate bénéficiera du dispositif de soutien suivant :

- Un financement de 45 000€ par projet pour couvrir (vs 25 000 € par entrepreneurs précédemment) des dépenses professionnelles et des frais propres de l'équipe;
- Une incubation de 12 mois au sein de l'un des 41 incubateurs partenaires (avec une évaluation de mi-parcours à 6 mois)
- Une procédure accélérée et simplifiée de délivrance d'un titre de séjour pour les lauréats et leur famille;
- Un programme d'animation et d'accompagnement dédié, comprenant *a minima* :
 - o un cycle de masterclass et des événements networking mensuels avec l'écosystème ;
 - o un suivi business personnalisé par la structure d'accueil et d'accompagnement ;
 - o un suivi par un parrain (entrepreneur emblématique de l'écosystème d'accueil) ;
 - o 2 Demodays dans l'année avec des investisseurs et des grands comptes ;
- Un « Help Desk » qui pourra assister les lauréats dans le cadre des formalités administratives (titre de séjour, financement, fiscalité, assurance, sécurité sociale),
- Une aide pratique à l'installation personnelle :
 - o Un accompagnement pour trouver un logement dans la ville d'accueil ;
 - o un guide pratique à l'installation dans la ville avec des offres spéciales (transport, banque, musée, cours de français, etc...).

> Les critères d'éligibilité et contreparties pour les entrepreneurs lauréats.

La participation au concours est ouverte à toute équipe porteuse d'un projet de startup ou cofondatrice d'une startup remplissant les conditions suivantes :

- 2 ou 3 fondateurs par équipe ;
 - 1 Français maximum par équipe (les binationaux sont considérés français);
 - les fondateurs postulant doivent détenir au moins 50% du capital de la société
- fondateurs anglophones;
- projet de startup (non créée juridiquement en France) ou startup déjà créée à l'étranger;
- obligation de venir s'installer en France pendant 12 mois minimum à partir de janvier 2017 ; la définition d'installation sera détaillée sur le site web.
- obligation de travailler à temps plein sur le projet au sein de l'incubateur partenaire ;

Les sociétés déjà créées juridiquement en France (filiale ou siège social) ne sont pas éligibles.

Est considérée comme startup une jeune entreprise innovante, technologique ou non, à la recherche d'un modèle économique qui lui apportera une croissance très forte et très rapide (innovation de rupture et scalabilité) dans tous secteurs innovants et avec une dimension internationale : digital, medtech, biotech, fintech, etc.

Les activités d'import/export, de conseil et les franchises ainsi que les projets de maturation technologique ne sont pas éligibles.

Comment postuler:

- Les candidatures au French Tech Ticket seront centralisées via le site web de l'opération : www.frenchtechticket.com
- Une fois le concours ouvert, les candidats devront postuler à 3 incubateurs (par ordre de préférence) via la plateforme du site.
- Chaque incubateur partenaire dispose d'une section sur le site du concours pour présenter son offre d'accompagnement et son caractère différenciant, notamment sur :
 - son expertise thématique (Biotech, Medtech/Santé, Bien-Être, IoT, Hardware, Industries Culturelle et Créative, Education, Tourism, Cleantech, Energy, Industry, Construction, Immobilier, Foodtech/Agritech, eCommerce, Cybersecurity, Fintech, Sport, Robotics, Mobile/Web, Social Businesses, Aerospace, autre...)
 - son expertise sur le stade de maturité adressée (Concept / Preuve de Concept / Commercialisation).
- La sélection des startups s'appuiera sur les incubateurs partenaires, les administrations porteuses du projet et des entrepreneurs indépendants.
- Les critères de sélection seront basés prioritairement sur l'innovation apportée par le projet, l'équipe et le fort potentiel de développement de l'entreprise depuis la France.

Le calendrier

- 21 juin 2016: ouverture de la plateforme pour dépôt des candidatures en ligne;
- 24 août 2016 : fermeture des candidatures ;
- Septembre novembre 2016 : phases de sélection des lauréats avec dans l'ordre : vérification de l'éligibilité, notation des dossiers puis entretiens avec les candidats présélectionnés par visioconférence ;
- **Début janvier 2017**: arrivée de la deuxième promotion du French Tech Ticket en France.

2. Les 41 incubateurs partenaires de la saison 2

Pour la saison 2 du French Tech Ticket, 41 incubateurs ont été sélectionnés en Ile-de-France (22) et au sein des métropoles French Tech (19) pour être partenaires du programme et accueillir les futurs lauréats. La sélection des incubateurs partenaires a été réalisée à partir d'un appel à candidature national.

Paris-Ile de France:

50 Partners, 104factory, Bond'Innov, Creative Valley, Genopole, Impulse Partners, iPEPS-ICM, La Paillasse, Le Comptoir de l'innovation, Le Hub Bpifrance, NUMA, Paris Pionnières, Le Tremplin (Paris&Co), Le Cargo (Paris&Co), Welcome City Lab (Paris&Co), Schoolab, SenseCube, Starbust, Startup42, Telecom & Management SudParis Entrepreneurs, Usine IO, X-UP.

Au sein des métropoles French Tech en régions

Ekito, Airbus Bizlab, Connected Camp, La Myne, EM Lyon, Boost in Lyon, Telecom Bretagne Rennes, 1Kubator Bordeaux, Telecom Bretagne Brest, BizMedTech, Savoie Technolac, Le Tarmac, BIC, FFWD Normandie, Eurasanté, Euratech, Plaine Images, Belle de Mai, PACA Est.



3. Les porteurs du projet

Mission French Tech (Agence du Numérique)

La French Tech est le nom du collectif des startups françaises, incarné par une marque collective. C'est aussi une Initiative publique innovante au service de ce collectif.

La mission French Tech est l'équipe qui pilote et coordonne au sein du Ministère de l'Economie le déploiement des actions de l'initiative French Tech lancée en novembre 2013 et structurée autour de 3 axes : fédérer l'écosystème de startups français, accélérer la croissance des startups par l'investissement en capital-risque et faire rayonner la French Tech à l'international. Les partenaires fondateurs de l'Initiative sont : Bpifrance, Business France, Ministère des affaires étrangères, CGI, DG Trésor, Caisse des dépôts.

Le programme French Tech Ticket est piloté par la mission French Tech.

Business France

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France. Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le VIE (Volontariat International en Entreprise). Créée le 1er janvier 2015, Business France est issue de la fusion d'UBIFRANCE et de l'AFII (Agence française pour les investissements internationaux). Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 70 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires publics et privés.

Business France opère le dispositif et est en charge de sa promotion à l'étranger.

Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface. Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales. Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), Bpifrance constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs.

Direction Générale des Entreprises (DGE)

Sous l'autorité du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, la Direction générale des entreprises (DGE) élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 300 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DIRECCTE, pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international.

Ministère des Affaires étrangères et du développement international

Le MAEDI supervise l'ensemble des relations bilatérales avec les pays étrangers et des échanges multilatéraux internationaux. A Paris, il contribue aux stratégies d'attractivité du territoire français et d'aide à l'export, et appuie l'initiative French Tech. A l'étranger, l'universalité de son réseau d'ambassades et de consulats, dont les services, traitent aussi bien des dossiers consulaires, d'éducation supérieure, de recherche, de coopération technique et scientifique, mais aussi d'innovation, de commerce et d'investissement, constitue une force de frappe en matière de communication et de relais d'influence, qui permettra de détecter et de cibler les hauts potentiels pouvant être récipiendaires du French Tech Ticket, de faire la promotion du dispositif et de travailler à son succès.

Ministère de l'intérieur

Le ministère de l'Intérieur a conçu une procédure facilitée et accélérée de délivrance des titres de séjour aux porteurs de projet. Elle permettra aux lauréats du French Tech Ticket d'obtenir leur titre dans un délai raisonnable suite à leur sélection à la fin de l'année 2016 afin qu'ils puissent intégrer le programme dès le début de l'année 2017.

Les Métropoles French Tech

Onze des treize métropoles French Tech auront au moins un incubateur partenaire sur leur territoire pour la saison 2 du French Tech Ticket. Les Métropoles French Tech seront chargées de coordonner les acteurs locaux et d'aider à la déclinaison et au bon déroulement du programme sur leur territoire.

➤ Lille is French Tech, French Tech in the Alps, French Tech Rennes Saint-Malo, Normandy French Tech, Brest Tech +, Aix Marseille French Tech, Bordeaux French Tech, French Tech Côte d'Azur, French Tech Toulouse, Lor'N Tech, Lyon French Tech.

Ville de Paris

La Ville de Paris s'engage en faveur de l'innovation et se positionne comme leader des villes innovantes à l'échelle mondiale. Cette politique d'innovation ambitieuse, portée par Anne Hidalgo, a d'ores et déjà permis d'offrir 130.000m2 de locaux aux jeunes entreprises innovantes sur le territoire parisien et se déploiera tout au long de la mandature actuelle.

La Ville de Paris a co-fondé le programme French Tech Ticket en 2015 avec l'Etat.

Paris&Co

Paris&Co est l'agence de développement économique et d'innovation de Paris. Elle se spécialise sur les thématiques d'attractivité et d'innovation en vue de la création d'emplois et de valeur économique à Paris : elle prospecte et accueille les investisseurs internationaux, contribue à la promotion économique de la métropole à l'international, et favorise le rayonnement de l'écosystème francilien de l'innovation à travers l'incubation de jeunes entreprises innovantes, l'expérimentation de solutions innovantes, l'organisation d'événements start-ups, la mise en relation des start-ups et des grands comptes.

En Ile-de- France, Paris&Co est chargé de la conception et de la coordination du programme d'accompagnement mutualisé en lien avec les incubateurs partenaires, ainsi que de la création du guide d'aide à l'implantation.

www.frenchtechticket.com

Ouverture des candidatures de la saison 2 du concours French Tech Ticket le 21 juin 2016!

Contact presse:

Mission French Tech, Marie Gallas-Amblard: marie.gallas-amblard@finances.gouv.fr / 01 53 18 45 65















